



L'Euro : évolution de la typologie monétaire

Congrès International de Numismatique
Glasgow 2009

Les Amis de l'Euro
28/08/2009

Slide 1

Slide 2

La volonté des auteurs est de limiter l'étude typologique aux huit coupures de circulation (1 cent à 2 euro) qui constituent la base de la numismatique euro métallique.

Il convient au préalable de préciser ou rappeler le rôle des différentes institutions communautaires dans le processus de création d'émissions de monnaies.

Tout d'abord, la commission européenne définit la répartition de la série divisionnaire, actuellement en huit coupures de la 1 cent à la 2 euro, et définit la face commune. Il appartient ensuite à chaque État Membre de déterminer la quantité de monnaies divisionnaires devant être émises au titre d'une année pour satisfaire les besoins nationaux. Enfin, la Banque Centrale Européenne, quant à elle, délivre pour chaque état une valorisation annuelle maximale, ou plafond des frappes en euro (pièces de circulation et monnaies commémoratives non circulantes). À noter que suite à une réponse donnée par les services de la Commission Européenne, le plafond ne s'applique pas en fonction du millésime de la coupure mais en fonction de la date effective de sa frappe. Les contrôles du respect des autorisations plafond délivrées par la Banque Centrale Européenne sont réalisés, selon toute vraisemblance, à partir d'une comptabilité matière tenue par chaque Institut National qui enregistre les entrées et sorties de flans.

D'une manière générale, les émissions ne tiennent pas compte de la vieille règle définissant l'avvers et le revers. Théoriquement, l'avvers porte la représentation et le nom de la puissance émettrice et le revers porte le sujet éventuel de la monnaie, la valeur faciale et parfois une devise. La question se pose donc immédiatement de savoir, pour les monnaies courantes, si la puissance émettrice est la Banque Centrale Européenne, donc face commune à l'avvers, ou la banque centrale du pays considéré, donc face nationale à l'avvers. Légalement, c'est la face nationale qui est l'avvers car les monnaies sont sous la responsabilité des banques centrales nationales alors que la responsabilité des billets revient à la BCE.

Slide 3

Les faces communes

La face commune est, comme nous l'avons vue, définie par la Commission Européenne. Les premières faces communes, gravées par Luc Luyckx, de la Monnaie Royale de Belgique, ont été décidées en 1997.

Le changement de face commune imposé aux États Membres à compter de 2007 est la traduction numismatique de l'élargissement européen vers l'Europe de l'Est notamment. Les mutations de l'Espace européen depuis 2004 devaient être représentées sur la face commune de l'Euro. Il apparaissait inconcevable qu'un État Membre frappe une coupure avec l'ancienne face commune et qu'il ne soit pas représenté sur cette face. C'est d'ailleurs la Slovénie qui a été la première à introduire des coupures avec la nouvelle face commune lors de son passage officiel à la monnaie unique le 1^{er} janvier 2007.

Notons également que les 1, 2 et 5 cent auraient aussi dû être modifiées. Le dessin ne laissait ressortir que les pays de l'Union Européenne des quinze et non celle des vingt-cinq (encore moins celle des vingt-sept !) ; la Banque Centrale Européenne a voulu réduire les coûts en ne rééditant

que les cinq grosses valeurs faciales, mais elle s'expose là à des tensions diplomatiques dans les années à venir.

Slide 4

À ce titre, les changements de face commune sur toutes les émissions depuis 2007 pour les coupures de 10 cent à 2 euro ont généré des types hybrides accidentels telle la 2 euro commune 2006 finlandaise émise par anticipation avec la nouvelle face commune (55 000 exemplaires). A contrario, on rencontre également des cas de coupures hybrides nées d'un oubli de changement de coin. Il en est ainsi de la 2 euro commémorative allemande « Église Saint Michel », atelier F, de 2008 avec l'ancienne face nationale (50 000 à 60 000 exemplaires).

Slide 5

La typologie classique

La répartition divisionnaire décimale est assez variée compte tenu de la latitude laissée en la matière aux états membres par la Commission Européenne.

Les combinaisons de faces nationales sont variables en fonction des États Membres de la zone Euro qui disposent de la prérogative du choix du nombre de dessins différents ; ainsi, plusieurs combinaisons ont été retenues selon les États Membres concernés.

Certains pays ont opté pour une face unique pour toutes les coupures. Par exemple, la série divisionnaire de l'Estonie n'a pas encore été émise dans la mesure où ce pays n'a pas encore officiellement introduit l'Euro en tant que monnaie ayant cours légal sur son territoire. Cependant, soucieux de montrer sa volonté d'intégrer au plus vite l'Europe monétaire, le gouvernement estonien a communiqué très rapidement sur le choix définitif de la face nationale des futures coupures. L'illustration retenue est une carte géographique de l'Estonie.

D'autres États ont d'ores et déjà proposé une face nationale différente pour chaque valeur faciale de la série divisionnaire, c'est par exemple le cas de Saint-Marin, de la Grèce, ou plus récemment de la Slovaquie.

D'autres pays comme la Belgique, le Luxembourg ou les Pays-Bas ont opté pour une représentation unique (ou très similaire) sur les faces nationale des huit coupures représentant le visage de leur souverain. À noter que ce choix est un impératif pour le Luxembourg en application de la constitution de ce pays.

Slide 6

D'autres pays ont opté pour le choix d'une face par sous-série (1 à 5 cent, 10 à 50 cent et 1 à 2 euro). C'est la répartition qui a été notamment adoptée par la France. Afin de limiter la rupture avec les monnaies de l'époque du franc, la figure emblématique de la semeuse a été reprise avec un graphisme plus stylisé sur les coupures de 10, 20 et 50 centimes d'euro. De même, la Marianne Républicaine a été retenue pour les coupures de 1 à 5 centimes avec un graphisme très moderne. Enfin, certains états ont utilisé un mode hybride, comme la Finlande ou encore Monaco (1^{er} type) qui proposent quatre types différents : identiques de 1 à 5 cent et de 10 à 50 cent, mais des 1 et 2 euro différentes.

Slide 7

Les thématiques des faces nationales sont elles également très variées en fonction des États Membres.

L'une des thématiques les plus répandues est l'utilisation des emblèmes ou armoiries nationales. C'est ainsi que l'on retrouve la Harpe sur les huit pièces irlandaises, l'aigle héraldique monocéphale allemand sur les 1 et 2 euro, le lion héraldique sur six coupures finlandaises, les armoiries monégasques sur les 1 à 5 cent, les armoiries maltaises sur les 10 à 50 cent, celles de Saint-Marin sur la 1 euro. À noter que le Portugal représente quant à lui l'histoire de ses sceaux officiels.

Slide 8

L'histoire des États Membres est également l'une des thématiques récurrentes des monnaies euros, et particulièrement les personnages historiques. La Grèce rend ainsi hommage à Rigas Velestinlis, à Capodistrias et à Vénizélos alors que l'Italie se souvient de Botticelli, Boccioni et Marc-Aurèle. Sans doute plus renommés à l'échelle de l'Europe, l'Espagne commémore Cervantès sur les 10 à 50 cent et l'Autriche représente Mozart sur sa 1 euro. Monaco, Saint-Marin ou encore la Slovénie utilisent également cette thématique sur certaines de leurs coupures.

Slide 9

La thématique la plus répandue reste sans aucune doute celle des monuments : trois différents pour l'Italie (dont le Colisée de Rome), trois pour l'Autriche, un pour l'Allemagne (la porte de Brandebourg), un pour l'Espagne, trois pour Saint-Marin. Parmi les pays ayant rejoint la zone Euro depuis 2007, la Slovénie ajoute son Parlement, Malte fait connaître le Temple de Mnajdra et la Slovaquie présente le château de Bratislava.

Slide 10

Parmi les thèmes plus spécifiques mais pour autant pas négligeables, la faune et la flore locales sont représentées sur les monnaies autrichiennes, chypriotes, finlandaises et slovènes. Dans le même ordre d'idée, la Slovénie et la Slovaquie exhibent leurs reliefs avec le mont Triglav et la Crête Krivan.

Slide 11

Le particularisme politique est également mis en avant sur les coupures euro. Les monarchies représentent la tête du souverain sur l'ensemble des coupures de la série divisionnaire (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg et Espagne). Il en est de même pour le Vatican alors qu'Albert II de Monaco n'est représenté que sur les 1 et 2 euro. À noter que dans le cas extrême du Luxembourg, la représentation du Grand Duc sur les coupures de circulation est imposée par la Constitution Grand-ducale. C'est ce qui explique l'inclusion holographique sur la pièce de 2 euro commémorative de 2007 Traité de Rome qui représente le visage de profil du Grand Duc.

Slide 12

Parmi les cas les plus spécifiques, on rencontre le bateau de Kyrenia sur les 10 à 50 cent de Chypre, un autre choix de bateaux pour les monnaies grecques (Trirème, Corvette et Pétrolier) ou encore la mythologie grecque via la 2 euro.

Enfin, la France a opté pour un symbolisme résolument républicain en retenant pour les coupures de 1, 2 et 5 centimes le visage d'une Marianne restylisée. Pour les coupures de 10, 20 et 50 centimes, c'est la figure emblématique de la numismatique pré-euro qui a été retenue : La semeuse de Roty. À noter que le modèle qui a servi pour le dessin de la semeuse initiale était une jeune

femme italienne vivant dans le voisinage du célèbre graveur, Rosalinda Pesca ; en somme, l'Europe avant l'heure ! Pour les coupures de 1 et 2 euro, le chêne est également un symbole républicain : à la création de la III^e république, chaque commune était invitée à planter un arbre qui symbolisait l'enracinement du régime républicain sur toute la France.

Slide 13

L'activité de frappe des États Membres est toutefois encadrée par la réglementation européenne.

La Commission Européenne a réaffirmé le fait qu'un changement de face nationale doit rester exceptionnel. Il ne sera notamment admis à l'avenir qu'en cas de changement d'un souverain représenté sur les émissions monétaires. Cela a été le cas pour Monaco suite au décès du Prince Rainier en 2005. Les coupures de 1 euro et de 2 euro émises à partir de 2006 représentent le prince Albert II. Le décès du Pape Jean Paul II la même année a également engendré une modification de la face nationale unique (portrait du pape). De plus, un moratoire sur les changements de faces nationales a été instauré dès 2002 et est resté valable jusqu'au 31 décembre 2008.

Nous évoquerons plus loin le cas des 2 euro commémoratives.

Slide 14

Il a déjà été question d'une harmonisation communautaire des monnaies, c'est-à-dire la disparition des faces nationales au moins sur les coupures les plus petites, dans une volonté de réduire les coûts de production. Cette volonté transparaît notamment dans un document de travail de la Commission Européenne qui invoque des avantages à l'harmonisation des faces nationales des petites coupures (1 à 5 centimes d'euro), et ce vraisemblablement avant leur suppression pure et simple (au moins pour les 1 et 2 centimes).

Slide 15

Le choix des faces nationales des pays ayant rejoint l'Euro depuis 2007 est intéressant à étudier.

Les pays ont choisi leur face nationale suivant des modalités propres à chacun. Pour Malte par exemple, le choix a été effectué en deux étapes :

- un premier concours proposait quatre thèmes (Malte préhistorique, renaissance, l'identité maltaise et l'archipel maltais – trois choix étaient offerts sur chaque thème). Le thème « archipel » a été éliminé, mais les Maltais ont plébiscité un thème non proposé : la croix de Malte. A noter que le choix s'est effectué par sondage SMS surtaxé, ce qui a engendré une certaine polémique.
- Un second concours a été organisé pour éliminer à nouveau l'un des quatre thèmes restants : c'est Malte Renaissance qui a été écarté. D'ailleurs, compte tenu de son caractère religieux, il est probable qu'il aurait été refusé par la Banque Centrale Européenne.

Slide 16

Pour la Slovaquie, le processus a été plus compliqué : en juillet 2004, la Banque Nationale de Slovaquie a ouvert une compétition pour choisir les dessins. Dans une première phase, 56 artistes ont proposé des projets contenant 658 dessins des huit valeurs faciales. Des experts de la Banque Nationale de Slovaquie, des experts des institutions scientifiques et culturelles de la République slovaque, ainsi que des représentants des artistes graphistes ont participé au processus d'évaluation. 36 dessins ont été sélectionnés pour le second tour. Ceux-ci représentaient 17

thèmes, tels que personnalités, architecture, éléments symboliques et autres traits caractéristiques de l'héritage historique et culturel de la Slovaquie. La Banque nationale de Slovaquie pré-sélectionna dix dessins et leurs concepteurs ont été appelés à créer des modèles en plâtre de leur projet. Au second tour de la compétition, les modèles des monnaies en plâtre ont été jugés par le public. Les citoyens ont alors pu donner leur avis sur les différents projets, via des enquêtes d'opinion, et ainsi influencer sur le choix du graphisme des futures faces nationales des euros slovaques. Finalement, la version officielle ne conservera que les trois projets vainqueurs. À cette époque, aucune des pièces ne possède d'initiales de graveurs, ni même de poinçon d'atelier. On peut même remarquer que sur les centimes, le blason contenant la croix double est absent.

Slide 17

Typologie exceptionnelle

Certains États telle la France avaient une tradition d'émission de coupures commémoratives : 1, 2, 5, 10 et 20 francs circulaient avant le passage à la monnaie unique. Ces États ont très tôt manifesté le souhait de pouvoir réaliser de telles émissions dans le système euro. La Commission européenne a imposé un moratoire de deux ans suite au passage à l'Euro avant d'autoriser des frappes commémoratives de circulation de 2 euro uniquement. Le souci qui guidait la Commission dans l'édiction de cette règle était de limiter les risques de confusion dans l'esprit des européens confrontés à l'Euro. La Commission estimait qu'une période de deux ans pour habituer les usagers à l'Euro était suffisante. La frappe de pièces de 2 euro commémoratives a donc été autorisée dès 2004, avec le discobole grec comme première monnaie.

Les 2 euro commémoratives ne sont émises en principe qu'au titre d'une seule année. Cela s'explique par leur nature même. Elles commémorent un événement ou un personnage historique. Elles sont donc émises pour une date anniversaire déterminée.

Pour l'émission d'une pièce de deux euro commémorative, le volume de l'émission est quantitativement encadré. Il doit représenter au plus 0,1 % du nombre de coupures de 2 euro mises en circulation par l'ensemble des États Membres depuis le début de l'année N-1 (N étant l'année d'émission de la coupure en question) ou 5 % du nombre total de pièces de 2 euro mises en circulation par l'État Membre émetteur depuis le début de l'année N-1.

Slide 18

En 2007 et 2009, les pays de l'Union Européenne ont frappé des émissions monétaires de 2 euro commémoratives transversales sur des sujets de portée européenne : les 50 ans du traité de Rome en 2007 et les 10 ans de l'euro en 2009.

À noter que le choix de la face pour 2007 a été politique. C'est le Conseil Européen qui a retenu un graphisme commun qui représente la place du Capitole à Rome (dessinée par Michel Ange) et le livre ouvert contenant le traité. Le choix de la pièce 2009 a été plus populaire dans la mesure où le public a pu exprimer son choix sur internet.

Slide 19

Si l'on exclut les 2 euro commémoratives, les autres cas sont fortuits et relèvent de circonstances ou d'événements imprévisibles.

Nous citerons pour seul cas celui de la série « Sede vacante » du Vatican émise en 2005. L'usage numismatique vaticans veut que suite au décès du dernier souverain pontife, une série

divisionnaire portant les armes du cardinal camerlingue sur les huit pièces soit émise. À l'origine, cette décision se justifiait par l'importance du délai de latence entre le décès du dernier Pape et la désignation de son successeur. Si la justification politico-économique a disparu de nos jours, la tradition numismatique en découlant a survécu au passage à la monnaie unique.

Pour conclure,

nous ne pouvons que constater que la collection des euros de circulation est une collection riche, ouverte et très vivante. De nouveaux types monétaires sont appelés à apparaître au fil du temps et des événements qui touchent le domaine de la numismatique euro, via les 2 euro commémoratives notamment, et la fin du moratoire sur les faces nationales devrait faire apparaître de nouveaux types monétaires pour certains pays. En outre, la zone Euro continue de s'agrandir et d'apporter son lot de nouveaux types monétaires !

Auteurs :

Fabrice ROLLAND, Vice-president, vice-president@amisdeleuro.org
Olivier FOURNIER, Président, president@amisdeleuro.org

Lecteur :

Laurent SCHMITT, Conseiller, laurent.schmitt@amisdeleuro.org

Appui technique :

Florent FOURNIER

Note :

« Les Amis de l'€uro » est une association française du type loi 1901 (J.O. du 20 décembre 2003 n° 1783) qui a pour but de promouvoir la connaissance de la monnaie unique, tant parmi ses membres que dans le grand public. Elle compte plus de 1300 membres, ce qui fait d'elle la plus grosse association numismatique française par le nombre d'adhérents.

Site internet : <http://www.amisdeleuro.org>